

## Trophée du développement durable catégorie meubles de cuisine : LES CUISINES À VIVRE



[1] Yannick Barberis, directeur de la marque Cuisines à Vivre. [2] Laurence Calvet, responsable Management qualité, sécurité et environnement de Cuisines à Vivre (à gauche) et Yannick Barberis ont reçu le certificat NF Environnement des mains de Valérie Gourves, du FCBA (Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement). [3 et 4] Cuisines à Vivre a mis en avant sa démarche environnementale avec un stand "vert".

Le Trophée du développement durable, catégorie meubles de cuisine, a été décerné aux Cuisines à Vivre pour leurs gammes en mélaminé, stratifié et bois. Au cours du salon, le fabricant de Langon (35) a d'ailleurs reçu également l'Ecolabel NF Environnement. La démarche environnement entamée en 1998 est ainsi doublement récompensée. La marque Cuisines à Vivre, du Groupe Hardy-Roux Développement, est la première entreprise de son secteur d'activité à recevoir l'Ecolabel NF Environnement pour l'ensemble des matériaux utilisés (hors finitions laquées sur médium). L'entreprise est reconnue pour les modèles de sa gamme en mélaminé, stratifié, mais aussi —et c'est une première— pour le bois massif et plaqué. «*En rendant visible*

*et lisible cette démarche, nous guidons le choix des consommateurs en mettant en évidence la valeur écologique de nos produits et en différenciant notre offre à impact environnemental plus faible*», souligne Yannick Barberis, directeur de la marque. Au-delà de ces engagements personnels, l'entreprise tente de faire naître de véritables "réflexes environnement" autour d'elle en développant la prise de conscience de ses salariés et même de ses revendeurs et clients. Ses commerciaux disposent par exemple de voitures hybrides (moteur hybride électrique et thermique) pour leurs déplacements et, sur son site Internet, un "espace citoyen" informe et conseille le consommateur sur des gestes verts, des recettes "santé", les plantes dépolluantes, etc.